

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **2H315S1**

MISE A JOUR du **15/03/2022**

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

DURALINE JAUNE

Nature du produit
BPT

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée non rétro réfléchissante de couleur jaune, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 20 °C

T° sol : 18 °C

Hygrométrie : 88 %

Vent : 8 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.92 g/ml	63.5 %		

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	60	Chaussée PARIS > PROVINCE	PR	15.3	à	15.9	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX								2005	7860	19
			Application en : 2005 - R002					PMT : 0.92 mm		

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT	Jaune permanent		80
Exigences :	(mcd.m-2.lx-1)	0.45			
Etat neuf	/	0.53	0.4580	0.4670	180
(P2) 100000	/	0.48	0.4300	0.4500	151
(P3) 200000	/	0.58	0.4300	0.4490	168
(P4) 500000	/	0.58	0.4360	0.4580	151
(P5) 1000000	/	0.53	0.4290	0.4540	149
(P5) 1000000		Classe S1	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 01/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140